

Bourses de fin d'études de maîtrise de la Faculté des études supérieures et postdoctorales - Concours 2019-2020

(dépôt initial du mémoire avant la fin de la 2^e année d'inscription à la maîtrise)

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) est heureuse de lancer de nouveau ce concours de bourses qui vise à soutenir les étudiants à la maîtrise dans leurs derniers mois d'études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur mémoire.

Caractéristiques et valeur de la bourse

Le concours de bourses de fin d'études de maîtrise de la FESP concerne **uniquement** les étudiants dont le **dépôt initial** du mémoire sera réalisé **avant la fin du 6^e trimestre** d'inscription à un programme d'études de maîtrise avec modalité « mémoire ». La priorité sera accordée aux étudiants signifiant leur intention de poursuivre dans un programme d'études de doctorat à l'Université de Montréal.

La bourse de fin d'études de maîtrise de la FESP est d'une valeur de 500 \$ par mois pour une valeur maximale de 6 000 \$. Cette bourse s'accompagne **obligatoirement** d'une contrepartie financière provenant du directeur/trice de recherche ou de l'unité académique équivalant minimalement à 20 % du montant accordé par la FESP.

Critères d'admissibilité

1. Faire le dépôt initial du mémoire avant la fin **du 6^e trimestre** d'inscription à la maîtrise.
Il est à noter que si le dépôt initial est fait plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois effectués pour la rédaction.
2. Être inscrit(e) à un programme d'études de maîtrise à **temps plein de manière continue** depuis le premier trimestre (interruption permise pour des raisons de grossesse ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
3. Posséder un excellent dossier académique, soit une moyenne $\geq 3,7/4,3$.
4. Se consacrer à la rédaction du mémoire pendant la période de mise en vigueur de la bourse.
5. Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FQRSC, FRSQ, FQRNT) ou certaines bourses de fondations ou sociétés privées pendant la période couverte par le concours. Pour l'étudiant qui reçoit une bourse de l'un ou l'autre de ces organismes et dont l'échéance arrive à terme en cours d'année 2019-2020, la bourse de fin d'études de maîtrise pourra être versée à partir de la date de fin de cette bourse et jusqu'à la date prévue pour le dépôt initial du mémoire.
6. Avoir l'engagement du directeur de recherche ou de l'unité pour le versement de la contribution minimale de 20 %.

Dépôt de la demande et date de fermeture du concours

Avant de remplir la demande, l'étudiant(e) :

1. Fait part à son directeur/trice de recherche de cette occasion de financement. Ils discutent conjointement du programme de bourses de fin d'études de maîtrise (critères d'admissibilité, contrepartie du directeur/trice de recherche ou de l'unité etc.) et de la possibilité de déposer sa candidature.
2. S'assure, conjointement avec son directeur/trice, d'avoir l'appui de son unité académique si la contrepartie financière est assumée par cette dernière (assistanat de recherche, d'enseignement, fonds du département etc.)
3. Soumet son dossier de candidature complet sur le Portail des bourses **au plus tard le 30 avril 2019 à 9 h.**

L'ÉTUDIANT(E) doit :

1. Compléter sa demande via le nouveau [Portail des Bourses](#);
2. Enregistrer sa candidature sur le portail et en faire une copie;
3. Envoyer une copie de sa candidature dûment remplie à son directeur/trice de recherche, lui demandant d'en prendre connaissance et de remplir et signer la « [CONTRIBUTION AU COMPLÉMENT DE BOURSE](#) »;
4. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre Étudiant (version non-officielle acceptée) et de le téléverser dans le portail;
5. Téléverser la « CONTRIBUTION AU COMPLÉMENT DE BOURSE » remis par votre directeur/trice de recherche;
6. Téléverser le plan global d'études mis à jour selon le format exigé par l'unité académique d'attache;
7. Cliquer sur « **soumettre** » dans le Portail des bourses lorsque son dossier est complet **avant la date limite du 30 avril 2019, 9h.**

Évaluation des dossiers

L'unité académique (département, école ou faculté) procède à l'évaluation des candidatures soumises via le Portail des bourses et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours. Elle **recommande à la FESP un maximum de 2 dossiers ordonnancés** selon les critères établis, et ce, **au plus tard le 21 mai 2019, 9 h.** La FESP procède à une dernière étape d'évaluation visant à sélectionner les lauréats.

Critères d'évaluation

1. Qualité du dossier académique de l'étudiant selon les résultats consignés dans le relevé de notes (50 %)
2. Besoin financier (40 %)
3. Faisabilité du plan de travail mensuel (10 %)

L'UNITÉ doit :

1. Après la date de fermeture des mises en candidature, M. Régis Harvey enverra aux membres du comité d'évaluation de chaque unité : la liste des candidats, le lien donnant accès aux candidatures, et le guide permettant de faire l'évaluation des dossiers en ligne sur le Portail des bourses;
2. Évaluer les candidatures soumises basées sur les critères d'évaluation du concours;
3. Les unités transmettent à la FESP la liste des dossiers ordonnancés des deux candidatures recommandées **au plus tard le 21 mai 2019, 9 h** à M. Régis Harvey par courriel au regis.harvey@umontreal.ca;
4. Aviser les candidats qui n'ont pas été présélectionnés par l'unité.

Attribution et modalités de versement

La bourse d'une valeur maximale de 6 000 \$ est versée en trois parties :

- 30 % à l'octroi,
- 30 % à mi-parcours et
- 40 % au dépôt initial du mémoire.

Les conditions de maintien et paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les étudiant(e)s, directeur(trice) de recherche et unité d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours en juillet.

Lien vers le formulaire : [Cliquez ici](#)

Informations supplémentaires : Régis Harvey
Bureau des bourses
Faculté des études supérieures et postdoctorales
2910, boul. Édouard-Montpetit App #7, bureau 230
Montréal (Québec) H3T 1J7
Tél. : (514) 343-6111 poste 37363
regis.harvey@umontreal.ca

05042019

080419